

« Naturopathie Animalière appliquée aux équidés »

<u>Public</u> :
Tout public
Prérequis : Aucun
<u>Durée de formation :</u>
76 heures 11 jours
Inscription:
Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06.10.92.84.88 ou par email : contact@aurorenaturopathieanimale.com
Objectifs :
Maîtriser les fondements de la naturopathie animale
Moyen et modalité :
FOAD
Alternance de théorie et de cas pratiques





À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques:

Sessions en ligne synchrones et asynchrones

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Validation des acquis par QCM à la fin de chaque chapitre + 2 évaluations écrites avec correction individuelle.

Délai d'accès:

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap:

Toutes les formations dispensées à Aurore Naturopathie Animale sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.





Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Isabelle GRUYELLE 04 74 94 20 21 rhf-ara@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 03
Château de Bellevue
Rue Aristide Briand
03400 Yzeure
04 70 34 15 25
Antenne de Montluçon
11 rue Desaix
03100 Montluçon
04 70 34 15 00
Antenne de Vichy
71 allée des Ailes
03200 Vichy
04 70 34 15 50
picherit.l@cg03.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix:

2430,00 €





Contact:

PIQUEREY Aurore contact@aurorenaturopathieanimale.com 06.10.92.84.88

QUELQUES CHIFFRES:

2024 1 stagiaire	Taux de satisfaction : 100 %	Taux d'admis : 100%





« Naturopathie Animalière appliquée aux équidés »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

Présentation de la formation : 1h en visioconférence synchrone

Durée totale = 76H

MODULE 1: LA NATUROPATHIE BIENVEILLANTE POUR LES CHEVAUX => 22H

A l'issue du module, le stagiaire sera capable d'optimiser naturellement l'état de santé d'un cheval

Séquence 1

Présentation de la formation => 1h en visioconférence obligatoire

Cette séquence est obligatoire afin de respecter la réglementation et Qualiopi, elle doit avoir lieu de façon synchrone avec Aurore PIQUEREY :

Séance 1 : Présentation de la formation et de son organisation

Séance 2 : Présentation du/des formateur(s)

Séance 3: Présentation du/des stagiaire(s)

Séance 4 : Présentation de la salle virtuelle

Séance 5 : Présentation de l'accompagnement (pédagogique, qualité et technique)

Séance 6 : Test de positionnement du/des stagiaire(s)

Séquence 2

LA NATUROPATHIE BIENVEILLANTE APPLIQUÉE POUR LES CHEVAUX =>2h

Séance 1 : Les 5 principes fondamentaux de la naturopathie

Séance 2 : QCM

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable de réfléchir et d'agir selon les 5 principes fondamentaux de la naturopathie».

Séquence 3

TITRE: ANATOMIE SIMPLIFIÉE INTERNE DU CHEVAL => 2h

Séance 1 : Le squelette





Séance 2 : les principaux organes

Séance 3 : exercices, correction en autonomie

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable de citer et positionner les principaux os et organes du cheval.

Séquence 4

LA PLACE DE L'HUMAIN DANS LA PATHOLOGIE ANIMALE => 1h

Séance 1 : le lien subtil entre la pathologie de l'animal et l'état de santé de son gardien

Séance 2 : QCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable de décrypter subtilement si la pathologie de l'animal provient de lui-même ou de son propriétaire ou gardien.

Séquence 5

ALIMENTATION NATURELLE DES CHEVAUX => 6h

Séance 1 - Définition d'un herbivore

Séance 2 - Anatomie digestive

Séance 3 - Nourrir le microbiote avant de nourrir le cheval

Séance 4 - Nourrir en conscience

Séance 5 - Comment savoir si les besoins nutritionnels de son cheval sont comblés ?

Séance 6 - Cours particulier en visioconférence synchrone avec Aurore Piquerey Responsable de formation et Naturopathe équin.

Séance 7 : OCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'établir des repas naturellement appropriés et équilibrés pour un cheval en tenant compte de ses particularités et besoins spécifiques.

Séquence 6

DRAINER ET DÉTOXIQUER => 2h

Séance 1 : Pourquoi et comment un organisme animal accumule-t-il les toxines ?

Séance 2 : Rôle et fonctions du foie et des reins

Séance 3 : Quand et comment drainer en douceur naturellement et efficacement un cheval.

Séance 4: QCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'entretenir judicieusement les organes émonctoires d'un cheval pour préserver son capital santé.





Séquence 7

GESTION NATURELLE DU PARASITISME CHEZ LE CHEVAL => 2h

Séance 1 : Hygiène intestinale et coprologie

Séance 2 : Protocole de prévention

Séance 3 : Traitements naturels préventif et curatif

Séance 4: QCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'équilibrer naturellement le parasitisme chez le cheval.

Séquence 8

EVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ D'UN cheval => 4h

Séance 1 : Les 10 paramètres à évaluer pour établir un bilan de vitalité

Séance 2 : Tableau d'évaluation

Séance 3 : QCM

À l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'établir un bilan de vitalité pour un équidé.

Séquence 9

LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES DES CHEVAUX => 2h

Séance 1 : Cours particulier en visio conférence synchrone avec le Dr vétérinaire Caroline Clément - Formatrice et référent médicale de l'organisme de formation.

Séance 2 : Exercices et QCM

A l'issue de cette séance, le stagiaire sera capable de comprendre et d'implémenter cette connaissance pour offrir des accompagnements efficaces en naturopathie équine.

MODULE 2 : LES PRINCIPAUX AUXILIAIRES EN NATUROPATHIE ANIMALE => 23h

À la fin de ce module, le stagiaire sera capable d'utiliser en toute sécurité 8 auxiliaires de soins pour améliorer l'état de santé d'un carnivore domestique

Séquence 1

LES PROBIOTIQUES: MICRO ORGANISMES EFFICACES - EMA => 6h

Séance 1 : Que sont les micro organismes efficaces?

Séance 2 : Utiliser les micro organismes en naturopathie animale





Séance 3 : Traiter une plaie avec les micro organismes

Séance 4 : exercices et étude de cas

Séance 5 : cours particulier en visioconférence synchrone avec Aurore Piquerey Responsable de formation et Naturopathe équin

Séance 6 : QCM

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser de manière adéquate les micros organismes afin mettre en place un processus résilient pour préserver la vitalité et d'améliorer l'état de santé d'un cheval.

Séquence 2

LE NIGARI => 1h

Séance 1 : Utilisation du Nigari en naturopathie animale

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser le nigari à bon escient pour un cheval.

Séquence 3

L'ARGILE VERTE => 1h

Séance 1 : Utilisation de l'argile verte en naturopathie animale

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser l'argile verte à bon escient avec un cheval

Séquence 4

L'EXTRAIT DE PÉPINS DE PAMPLEMOUSSE=> 1h

Séance 1 : Utilisation de l'EPP

Séance 2 : Précautions particulières

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient l'extrait de pépins de pamplemousse avec un cheval

Séquence 5

LE CHARBON ACTIF => 1h

Séance 1 : Utilisation du charbon actif en naturopathie animale

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient le charbon actif avec un cheval

Séquence 6

AROMATHÉRAPIE => 3h

Séance 1 : Présentation des huiles essentielles





Séance 2 : Les différentes voies d'administration

Séance 3 : Les précautions particulières

Séance 4 : Recette

À la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser 11 huiles essentielles à bon escient en naturopathie animale

Séquence 7

L'OLIGOTHÉRAPIE => 3h

Séance 1 : définition

Séance 2 : présentation de 11 oligo éléments essentiels aux fonctions métaboliques A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient 11 oligo éléments en naturopathie animale

Séquence 8

LA TERRE DE DIATOMÉE => 1h

Séance 1 : définition et principales utilisations

A l'issue de la séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser à bon escient la terre de diatomée en naturopathie animale.

Séquence 9

LE PSYLLIUM => 1h

Séance 1 : définition et principales utilisations

A l'issue de cette séquence, le stagiaire sera capable d'utiliser le psyllium à bon escient en cure préventive et curative en naturopathie animale

Séquence 10

DEVOIR DE VALIDATION DES ACQUIS MODULE 1 et 2 => 4h

Séquence 11

COURS PARTICULIER QUESTIONS/RÉPONSES => 1h

Séance 1 : Cours particulier en visioconférence synchrone avec Aurore PIQUEREY, Responsable de formation et naturopathe équin.

A l'issue de cette séquence, le stagiaire sera capable d'avancer sereinement dans son parcours de formation.





MODULE 3: PATHOLOGIES ET PROGRAMMES DE SOINS NATURELS => 31H

À la fin de ce module, le stagiaire sera capable d'améliorer le confort de vie d'un carnivore domestique en conformité avec les recommandations vétérinaires en cours.

Séquence 1

L'ARTHROSE => 1h

Séance 1 : Définition

Séance 2 : Les causes de l'arthrose Séances 3 : Les solutions naturelles

Séance 4: QCM

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de soulager un cheval atteint

d'arthrose

Séquence 2

LES PATHOLOGIES DE LA PEAU => 3h

Séance 1 : La Dermite Estivale récidivante

Séance 2 : La gale de boue

Séance 3 : Les abcès

Séance 4 : Les sarcoïdes et les verrues

Séance 5 : la teigne Séance 6 : QCM

À la fin de ce module, le stagiaire sera capable d'identifier et de traiter naturellement 5 pathologies de la peau chez un cheval.

Séquence 3

LES MALADIES VÉHICULÉES PAR LES TIQUES => 3h

Séance 1 : définition

Séance 2 : tableau des symptômes

Séance 3 : comment protéger vos chevaux

Séance 4 : programme de soin des maladies véhiculées par les tiques

Séance 5 : QCM





À la fin de cette séguence , le stagiaire sera capable de mettre en place un programme de soin naturel pour un cheval atteint d'une maladie véhiculée par les tiques

Séquence 4

COMPRENDRE LES PARAMÈTRES SANGUINS : 2h

Séance 1 : cours particulier en visioconférence synchrone avec le Dr vétérinaire Caroline Clément - Formatrice et référente médicale de l'organisme de formation.

Séance 2 : Exercices - QCM

A l'issue de cette séance le stagiaire sera capables d'identifier les paramètres sanguins et d'en tenir compte durant ses accompagnement en naturopathie animale.

Séquence 5

LES MALADIES DIGESTIVES => 5h

Séance 1 : La colique Séance 2 : L'ulcère

Séance 3 : La diarrhée et le kotwasser

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable d'aider au rétablissement de la fonction digestive d'un cheval

Séquence 6

LE SYNDROME DE CUSHING => 3h

Séance 1 : définition

Séance 2 : programme de soins

Séance 3 : QCM

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de soulager naturellement et durablement les symptômes du syndrome de Cushing

Séquence 7

LA FOURBURE => 2h

Séance 1 : définition

Séance 2 : prévenir la fourbure Séance : Programme de soins

Séance 4 : OCM

A la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de mettre en place un programme de soin préventif et curatif de la fourbure équine.





Séquence 8

LES CANCERS - LES TUMEURS => 3h

Séance 1 : définition

Séance 2 : Prévenir l'apparition d'un cancer ou d'une tumeur

Séance 3 : Actions favorables à la régression d'un cancer

Séance 4 : QCM

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de soulager les symptômes et

de ralentir la progression d'un cancer ou d'une tumeur chez un cheval

Séquence 9

LA SELECTION GÉNÉTIQUE => 1h

Séance 1 : les effets de la sélection génétique sur la santé et la longévité des

équidés.

Séance 2 : QCM

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable d'identifier un facteur aggravant d'une pathologie en lien avec une sélection génétique inadéquate.

Séquence 10

AIDER UN ANIMAL AVEC L'ADHÉSION DE SON GARDIEN => 2h

Séance 1 : Planter une graine !

Séance 2 : QCM

À la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable de proposer un programme de soins en adéquation avec la demande de son client.

Séquence 11 :

LA POSTURE PROFESSIONNELLE DU CONSEILLER EN NATUROPATHIE ANIMALIÈRE => 1h

Séance 1 : cours particulier en visioconférence synchrone avec Aurore PIQUEREY Responsable de formation et naturopathe équin.

Séance 2 : QCM

A l'issue de cette séance, le stagiaire sera capable d'avoir et de maintenir une posture professionnelle cohérente face à ces clients.





<u>Séquence 12 => 4h</u> DEVOIR DE VALIDATION DE LA FORMATION

Séquence 13 => 1h

Séance 1 : cours particulier et validation finale des acquis de formation avec Aurore Piquerey Responsable de formation et naturopathe équin.

Séance 2 : QCM

A la fin de cette séquence le stagiaire se capable d'agir selon les principes fondamentaux de la naturopathie animalière, en prévention et de manière curative sur la plupart des pathologies équines.





CV des formateurs



Aurore PIQUEREY

NATUROPATHE SPÉCIALISÉE POUR ANIMAUX

EXPÉRIENCES

- Conseillère et praticienne en santé animale naturelle spécialisée pour chats, chiens, chevaux.
- Formatrice en Fleurs de Bach
- Formatrice en naturopathie animalière
- Formatrice en lithothérapie

LA SANTÉ DURABLE PASSE PAR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

FORMATRICE INDÉPENDANTE EN NATUROPATHIE ANIMALE

№5 Impasse des Petits Nauds, 03300 MOLLES

06 10 92 84 88

□ aurorenaturopathieanimale@gmx.fr

FORMATIONS

Auparavant : directrice de Centres de loisirs pour mineurs et formatrice de stagiaires BAFA.

De 2013 à aujourd'hui

- Travail des chevaux Andy Booth
- Fleurs de Bach Mathilde Juan
- Aromathérapie Anne Julie Yonnet
- EFT Nathalie Soler
- Lithothérapie Daniel Faure
- Micro organisme efficace Bertrand Grevet
- Message animal Emmanta Deaubonne
- Feng Shui N1 Ghislaine Faure
- Entrainée Pour Réussir David Laroche
- Les Simples Bernard Henri Pothier
- Gestion de pâture Equiflor
- Communication digitale Manon Delisse
- Clair Ressenti Ecole Oviloroi
- Réussite Digitale Max Piccinini en cours
- Aromathérapie perfectionnent depuis mars 2023 : DoTerra - en cours
- Fondamentaux équins niveau 2 : Dr Eric Ancelet en avril 2023
- Business Max: Max Piccinini en juin 2023

COMPÉTENCES

- Accompagnement des pathologies dégénératives
- Nutrition équine et des carnivores domestiques
- Conseillère en Fleurs de Bach
- Harmonisation des relations humainsanimales
- Aide aux problèmes d'ordre comportementaux
- Formatrice en naturopathie animalière





CV des formateurs

CAROLINE CLEMENT





CAROCLEM@HOTMAIL.FR



0626053213

NEE LE 23 AVRIL 1981 MARIEE 3 ENFANTS

EXPÉRIENCE

OSTEOPATHIE VETERINAIRE

2016-Aujourd'hui

Consultations d'ostéopathie vétérinaire à Chaponost et à domicile en région lyonnaise

VETERINAIRE CONSEIL

007-2015

Société Wanimo.com. Conseils aux clients par internet, participation à la gestion du catalogue sur le back office. Rédaction et élaboration de newletters. Participation à la mise en place de nouveaux projets sur internet.

VETERINAIRE REMPLACANT

2005-2007

- Dr Dulac, Saint-Bonnet-de-Mure.
- Clinique du Dr Cizeron. Pont du Château.
- Clinique vétérinaire des Drs Cotte et Achdou. Romagnat, Les Martres de Veyre.

FORMATION

OBTENTION DU DIE OSTEOPATHIE VETERINAIRE

octobre 2018

FORMATION

OSTEOPATHIE VETERINAIRE

IMAOV – 2014-2017

OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR VETERINAIRE

2005

Mention Très Honorable avec éloges.

AUTRES FORMATIONS

Homéopathie vétérinaire – 2004-2005 - GLEM Acupuncture vétérinaire – 2005 – ENVT Comportement des animaux domestiques -2005- ENVT





ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de Aurore Naturopathie Animale en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Aurore Naturopathie Animale a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions:

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de Aurore Naturopathie Animale, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.





CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « Aurore Naturopathie Animale » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « Aurore Naturopathie Animale » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « Aurore Naturopathie Animale », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « Aurore Naturopathie Animale ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « Aurore Naturopathie Animale » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « Aurore Naturopathie Animale » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « Aurore Naturopathie Animale », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « Aurore Naturopathie Animale » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « Aurore Naturopathie Animale » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation





- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation :
 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « Aurore Naturopathie Animale » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « Aurore Naturopathie Animale ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« Aurore Naturopathie Animale », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « Aurore Naturopathie Animale » au Client. « Aurore Naturopathie Animale » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « Aurore Naturopathie Animale » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « Aurore Naturopathie Animale » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.





Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « Aurore Naturopathie Animale »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « Aurore Naturopathie Animale » ou par voie électronique à : « Aurore Naturopathie Animale ». En particulier, « Aurore Naturopathie Animale » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « Aurore Naturopathie Animale » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Cusset sera seul compétent pour régler le litige.

